

TECHNOLOGIE DE L'ESTIMATION ET DE L'ÉVALUATION EN BÂTIMENT

221.DB • SPÉCIALISATION: ÉVALUATION IMMOBILIÈRE



Le département de Technologie de l'estimation et évaluation en bâtiment (221.DO) offre deux spécialisations :

- Évaluation immobilière (DB)
- Estimation en construction (DA)

Notre formation collégiale, reconnue par l'industrie, est donnée à temps plein, de jour uniquement, et elle dure 3 ans.

La spécialisation Évaluation immobilière permet aux futurs candidats et candidates d'acquérir des connaissances générales et spécifiques à l'industrie du marché immobilier dans les domaines de l'évaluation municipale et de l'expertise privée.

Une technicienne, un technicien en évaluation c'est quoi?

C'est la personne sur le terrain qui récolte des données socio-économiques et physiques, qui permettront à l'évaluateur agréé de chiffrer la valeur d'un bien immobilier. Bref, elle est les yeux de l'évaluateur agréé.

Et, ça fait quoi exactement?

La technicienne ou le technicien effectue des recherches de données liées aux forces économiques de ce marché, soient les forces commerciales, politiques et sociales ayant un effet sur les valeurs des biens immobiliers.

Les tâches accomplies par le technicien en évaluation varient en fonction :

- du type d'immeuble à évaluer (résidentiel, multi-résidentiel, commercial, industriel, institutionnel, terrains vacants);
- du type de valeur recherchée (assurances, financement, marchande, expropriation, etc.).

Marché de l'emploi

Avec leur DEC en main, nos finissantes et finissants oeuvrent au sein de firmes publiques et privées du domaine immobilier.

Objectif universitaire

Pour les étudiants qui le désirent, la spécialisation Évaluation immobilière permet de poursuivre des études à l'université afin de devenir évaluateur agréé.

Nos stages: un atout!

Stage crédité

Ce programme comporte un stage de fin d'études crédité de quatre semaines, à la dernière session, au sein de l'entreprise de son choix.

Stage alternance travail-études (ATE) durant l'été

Deux stages optionnels rémunérés de huit semaines en entreprise: l'un à la fin de la 2^e session et l'autre à la fin de la 4^e session.

Pour plus d'informations au sujet de nos spécialisations Estimation en construction et Évaluation immobilière

veuillez communiquer avec le coordonnateur du département de TEÉB:
Jean-Guy Bélisle, B.A.A., M. Ing., coordonnateur du département - Bureau A-3916
Tél.: 450 975-6100, poste 7271 - jean-guy.belisle@cmontmorency.qc.ca